



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

**AVIS PUBLIC
ADOPTION DU BUDGET 2012**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Stéphanie Parent, greffière de la susdite Ville, qu'il y aura une séance extraordinaire du Conseil municipal au cours de laquelle le budget pour la prochaine année financière sera adopté.

Lors de cette séance, qui sera tenue **le mardi 13 décembre 2011, à 20 h 00**, à la salle du Conseil municipal, située à l'hôtel de ville, au 330 montée de l'Église, Saint-Colomban, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ À SAINT-COLOMBAN, CE DOUZIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DE L'AN DEUX MILLE ONZE.

Me Stéphanie Parent
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Stéphanie Parent, greffière de la ville de Saint-Colomban, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant le 11 novembre 2011 une copie au bureau de la Ville et en le publiant dans le journal « *Le Mirabel* » édition du 12 novembre 2011.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE QUATORZIÈME JOUR DE NOVEMBRE DE L'AN DEUX MILLE ONZE.

Me Stéphanie Parent
Greffière